Vie Associative

La diffamation est reconnue : Le procès est enfin gagné

paru dans "Abbeville-libre", "La Baie de Somme" et "l'Eclaireur du Vimeu", un article de M. LEWIN, Président de l'Association de Chasse sur le domaine maritime jetait le discrédit sur le GEPOP et calomniait ses membres, à la suite de la manifestation de sensibilisation au Cap Hornu, près de ST VALERY le 15 FEVRIER 1976. Nous y demandions notamment la fermeture de la chasse en période de nidification. Le 8 juin 1977, le Tribunal d'Abbeville condamnait les 3 journaux et l'auteur de l'article pour diffamation suite à la procédure que nous avions engagée. Ceux-ci faisaient appel et le 2 février 1978, la Cour d'Appel d'Amiens confirmait le 1er jugement et augmentait les amendes. C'est enfin la Cour de Cassation de Paris en son audience du 13 novembre 1978, qui clôt cette affaire en rejetant le pourvoi déposé par les prévenus et en les condamnant aux amendes et dommages et intérêts.

"Au dela des passions, puisse cette affaire apporter plus de tolérance sur ces rivages !".

Remercions MM. AGACHE, BOMBARD, CHAVANNE, MALLET, PELLERIN, POIGNANT, de LIPPENS et la revue "La Hulotte" pour leur soutien. Remercions Maître LECUL, notre avocat. Remercions tous ceux qui nous ont apporté un concours financier.

Au Conseil d'Administration

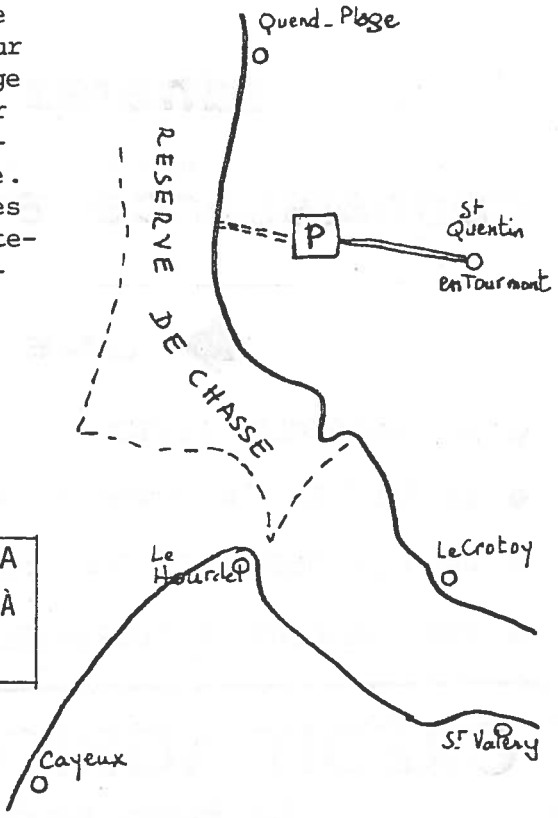
Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les mois depuis Septembre, au cours de ce trimestre il s'est plus particulièrement attaché à l'étude des projets d'aménagement de la côte picarde en liaison avec la section d'Abbeville. Il a mené par ailleurs une action contre le tir aux pigeons vivants en Septembre avec d'autres associations concernées.

Concertation interassociations

Le 23 Septembre et le 16 Décembre, un certain nombre d'associations de protection de la nature des trois départements picards se sont réunies dans le cadre de l'instauration d'une concertation informelle au niveau régional que nous avions lancée en Juin dernier. Au delà de la spécificité de chacune des associations et dans le respect de ses buts, il s'agit de mettre en commun des moyens d'approche, et éventuellement de mener conjointement des actions sur des points précis.

Aménagement de la côte picarde

A l'initiative de la section d'Abbeville, une réunion de travail a eu lieu le 18 Novembre avec M. MEZIN, Directeur de l'OREAP, sur l'aménagement de la côte picarde. Un large échange de vue s'est instauré entre les participants sur tous les problème de protection de ce milieu particulièrement riche mais à l'équilibre écologique assez fragile. La pénétration massive des estivants dans certaines zones (notamment dans le massif dunaire du Marquenterre) a retenu la préoccupation des membres du GEPOP. Cette pénétration fait apparaître de grandes menaces sur la présence de milliers d'oiseaux dans cette zone, la preservation des dunes, la flore...



AUSSI ... SIGNEZ ET FAITES SIGNER MASSIVEMENT LA PETITION POUR LA SUPPRESSION DU CHEMIN D'ACCÈS À LA MER À PARTIR DE SAINT-QUENTIN-EN-TOURNONT